
Les « P'tits Déj Solidaires » et « épreuve d'engagement étudiant »

Le 05 juillet 2019, l'association Be Colbert du lycée GT Colbert à Lyon 8 a vu le jour ! Une association créée par un groupe de Professeures d'Economie-Gestion de diverses spécialités afin de créer une cohésion inter-étudiants.

L'association a pour objet de rassembler et fédérer les initiatives portées par les étudiants STS au service de l'intérêt collectif dans le respect des référentiels des Brevets de Technicien Supérieur du Lycée Colbert en réalisant des projets pédagogiques tout au long de l'année.

L'association loi 1901, reconnue d'intérêt général compte désormais de nombreux adhérents et des partenaires toujours prêts à la soutenir dans les diverses actions solidaires et citoyennes. Quelques entreprises commencent aussi à solliciter le savoir-faire des jeunes en contrepartie d'une gratification.

Ainsi, l'association Be Colbert se développe, se fait connaître et au-delà d'une gratification, les étudiants peuvent mettre en pratique leur savoir, savoir-faire et savoir-être répondant ainsi aux exigences du référentiel de leur formation. Pour les BTS SAM, ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la Gestion de Projet mais également dans le cadre d'une action citoyenne afin de passer l'option « **épreuve d'engagement étudiant** » *commune à tous les BTS.*

*Samedi 05 mars 2022,
les « P'tits Déj
Solidaires » mis en
place l'année dernière
ont pu reprendre dans
de bonnes conditions.*





**Les étudiants de BTS SAM
et les professeurs de
diverses sections de BTS ont
pu distribuer des kits
d'hygiène et un petit
déjeuner assez copieux aux
plus défavorisés à la Gare de
la Part-Dieu côté Vilette.**

Quelques écoles ou lycées commencent à solliciter l'association Be Colbert pour se greffer aux actions et permettre ainsi à leurs jeunes de se familiariser avec l'engagement citoyen et prendre cette option à l'examen de BTS.

N'hésitez pas à nous contacter sur associationbecolbert@gmail.com ou auprès de Mme Lassoued Sonia sonia.lassoued@ac-lyon.fr si vous souhaitez participer directement ou indirectement en donnant des dons financiers ou en nature. L'association délivre des reçus fiscaux si nécessaire. Un geste généreux et solidaire déductible des impôts !



« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » Nelson Mandela